



CAP interministérielle des Chargés d'Études Documentaires

3 décembre 2019

La CAPI est présidée par M. Frédéric Desbois, adjoint à la sous-direction SG/RH/G/PAM.

Déclaration des élues CFDT

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres de la CAP,

« Il faut que tout change pour que rien ne change » se disent les chargés d'études documentaires depuis un moment.

Victimes d'inégalités salariales pendant de longues années, les CED avaient repris espoir avec la mise en place du PPCR et du RIFSEEP. Hélas, en vain ! Le PPCR s'est installé avec 18 mois de retard. Quant au RIFSEEP, que dire ? Prévus pour juillet 2017, ils n'ont toujours pas été appliqués en novembre 2019 dans de nombreux ministères. De plus, ils ne disposent que de 3 groupes au lieu de 4 pour les autres corps de catégorie A avec des plafonds indemnitaires beaucoup plus bas. En outre, à part au ministère des Armées, l'IFSE n'a pas été notifiée aux agents et dans ce cas comment faire un recours ?

La loi de transformation de la fonction publique est une nouvelle source d'inquiétudes pour les CED. Les commissions administratives paritaires vont être vidées de leur substance. Elles ne seront plus consultées pour les mutations à partir de 2020 et pour les promotions à partir de 2021.

La mobilité va être régie à partir de 2020 par les lignes directrices de gestion ministérielles. Que va-t-il se passer pour les CED ? Est-ce que le MTES va continuer à gérer notre mobilité interministérielle ou chaque ministère s'occupera-t-il de recruter directement les CED ? Ce flou laisse craindre une mauvaise diffusion des fiches de poste et donc un recours accru aux contractuels, comme le permet la loi.

À partir de 2021, les lignes directrices de gestion détermineront les règles pour la promotion. Pour l'instant, nous ignorons leur contenu mais quand nous regardons la situation actuelle, le pire est à craindre. En effet, nous remarquons depuis quelques années un mépris de l'ensemble des ministères employeurs pour leurs CED. De nombreux dossiers de promotion ne sont pas remontés à temps, et ceux qui sont transmis sont souvent incomplets et truffés d'erreurs.

La situation ne cesse de s'assombrir pour les CED.

Pour assurer leur avenir et leur éviter de sombrer dans l'oubli de l'administration, l'intégration dans le CIGEM des attachés est la meilleure solution, surtout que les missions des CEDI figurent dans le décret de 2011 du CIGEM des attachés.

- - - * * * - - -

Désignation du secrétaire adjoint : Cfdt (tour de rôle entre les organisations syndicales).

... / ...

Les réponses du président aux organisations syndicales

- Les Lignes Directrices de Gestion (LDG)

Aujourd'hui c'était la dernière CAPI mobilité et promotion. La mobilité et la promotion seront désormais dépendantes des lignes directrices de gestion. C'est une des conséquences de la loi 2019-828 de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

Le décret 2019-1265 d'application sur les lignes directrices de gestion (LDG) 29 novembre 2019 a été publié au JO le 1^{er} décembre.

Les LDG mobilité du Ministère de la Transition écologique et solidaire seront examinées en CTM le 4 décembre.

Tous les postes vacants doivent être obligatoirement publiés sur la Place de l'Emploi Public (PEP) à partir du 1^{er} janvier 2020. Chaque ministère décide de la publication des postes et du recrutement, cependant pour les CED tous les arrêtés d'affectation seront émis par notre ministère gestionnaire, le MTES.

Les LDG promotion sont à l'étude.

- RIFSEEP

Normalement la plupart des CED ont reçu un CIA pour 2019, sauf exception, comme au ministère de la justice.

La mise en place de l'IFSE est en cours. Seuls deux ministères : le MTES et le ministère des Armées ont publié une note de gestion. Vous devez avoir reçu une notification de votre groupe et du montant de l'IFSE. Si vous ne l'avez pas, réclamez-la. C'est votre seule possibilité de faire un recours hiérarchique et un recours au Tribunal administratif.

En théorie, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a mis en place le RIFSEEP au mois d'octobre 2019, rétroactif au 1^{er} janvier 2019. Cependant l'arrêté du 28 décembre 2018 indique une mise en place du RIFSEEP au 1^{er} juillet 2017.

- Examen professionnel du principalat

2 sessions seront organisées l'an prochain, la première avec une date de nomination au 1^{er} janvier 2020, la deuxième avec une date de nomination au 1^{er} janvier 2021

- 1^{ère} session : l'examen pro aura lieu du 9 au 13 mars 2020. Les inscriptions sont ouvertes du 16 décembre 2019 au 27 janvier 2020
- 2^{ème} session : l'examen pro aura lieu du 2 au 6 novembre 2020. Les inscriptions seront ouvertes du 29 juin au 28 août 2020.

Approbation des PV de la CAPI du 5 juin 2019

... / ...

Mobilités

Cinq mobilités ont été validées en CAPI. Elles sont effectives au 1^{er} mars 2020.

CED	Service d'origine	Service d'accueil	Commentaires
Mme Panaroni	Min.Education nationale	DREAL Grand Est poste 245368	détachement
M. Queguineur	Min. Armées	MINEFI – adjoint à la cheffe du SAEF poste 246738	
Mme Lebreton	Min.Education nationale	Min. Armées – adjointe à la cheffe du bureau des publics et de la valorisation du SHD poste 246741	détachement
Mme Meyer-Pajou	Min. Armées	Min. Armées – chargée de mission analyse et prospective	
Mme Bardoux	Cerema	Cerema – chargée de mission Gestion numérique de la connaissance	

Titularisation SAUVADET

Mmes **Hélène Boudou-Reuze** et **Valérie Godart** sont titularisés dans le corps des CED au 26 septembre 2019.

Un troisième dossier de titularisation est à l'étude.

Bienvenue à nos nouveaux collègues !

Promotion CEDP

Examen professionnel 2019 : 6 postes

Ont été reçues : **Nathalie Berriau, Bénédicte Billard, Cécile Bosquier-Britten, Maya Khelifi, Lucie Chastagner, Louise Virgile.**

Tableau d'avancement : 2 postes

19 dossiers ont été examinés

Ont été retenus pour le tableau : Mme **Pascale Martin-Rivalière** et Mme **Laure Larrisquat.**

Promotion CEDHC

Ont été retenus Mme **Christine Pomerantz**, M. **Emmanuel Thomassin** et Mme **Christine Chauvel**

Toutes nos félicitations à l'ensemble des lauréats !!!

... / ...

**Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session,
contacter les élues CFDT :**

Marie-José TAUPIN (CEDHC)

Ministère des Armées (SSA) –

tél : 02.38.60.72.07

marie-jose.taupin@intradef.gouv.fr

Isabelle LEFORT (CEDHC)

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Tél : 01.43.17.42.63

isabelle.lefort@diplomatie.gouv.fr

Fabienne ALBESPY (CED)

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Tél : 01.40.81.77.43

fabienne.albespy@developpement-durable.gouv.fr

Bénédicte HERICHER (CED)

Ministère de la Justice

Tél : 01.44.77.66.85

benedicte.hericher@justice.gouv.fr